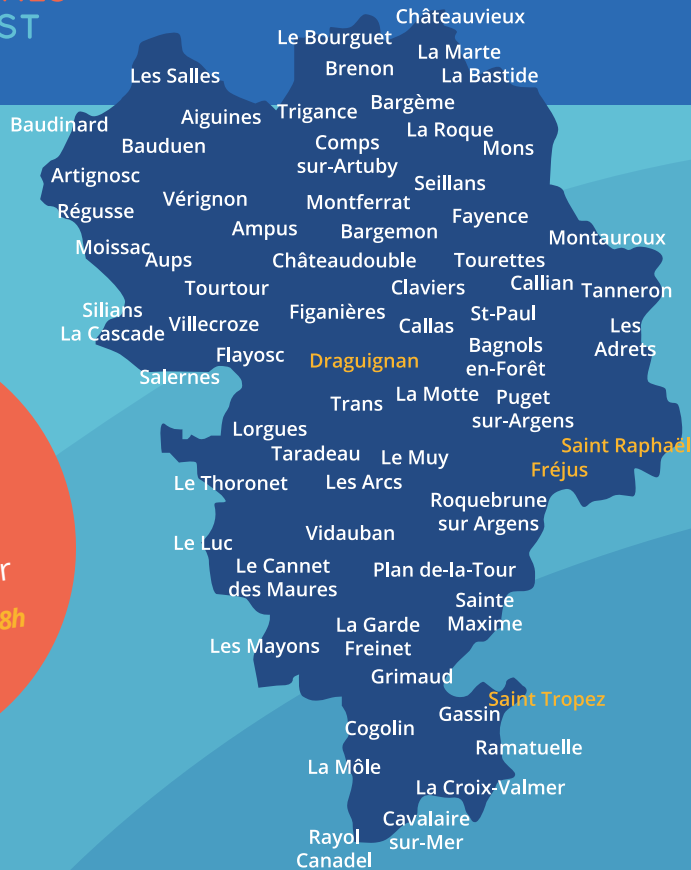




COORDINATION  
TERRITORIALE  
DES AÎNÉS  
VAR EST



COORDINATION  
TERRITORIALE  
DES AÎNÉS  
VAR EST



**PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
DU MÉDICO-SOCIAL ET DU SOCIAL**

A la recherche de solutions  
concrètes et efficaces  
pour améliorer la prise en  
charge des personnes âgées.

*Contactez la CTA Var-Est !*



**PLATEFORME  
TÉLÉPHONIQUE**  
**04 94 47 02 02**  
contact@ctavarest.fr

du lundi au vendredi : 9h/18h  
le samedi : 9h/12h



**PLATEFORME  
TÉLÉPHONIQUE**  
**04 94 47 02 02**  
contact@ctavarest.fr

du lundi au vendredi : 9h/18h  
le samedi : 9h/12h



**CTA Var Est**  
97, boulevard de la commanderie  
83300 Draguignan



## A vos côtés

Au cabinet, à l'officine, à domicile, en sortie d'hospitalisation, l'équipe de la CTA Var-Est vous soutient pour simplifier la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Médecin, travailleur social, infirmier et secrétaire médicale composent l'équipe de ce service.

En les contactant vous trouverez un soutien et une réponse face aux difficultés que vous rencontrez.

## Une équipe CTA pluridisciplinaire

Infirmier



Travailleur social



Médecin



Secrétaire médicale



## La CTA Var-Est en pratique

*La CTA Var-Est exploite les ressources du territoire : elle informe, oriente et coordonne.*



### INFORMER

La CTA vous informe sur les aides et les dispositifs présents sur le territoire qui correspondent à vos besoins. Elle **trouve pour vous le professionnel** adapté à la situation.



### ORIENTER

La CTA vous oriente vers le professionnel adapté pour maintenir à domicile les personnes âgées (consultation gériatrique, évaluation gériatrique ou psycho-gériatrique à domicile, activation rapide d'une aide à domicile, en cas de défaillance soudaine de l'aidant, etc.)



### COORDONNER

Pour le médecin traitant et ses partenaires, la CTA est un **facilitateur** :

- A leur demande, la CTA coordonne les interventions des différents professionnels auprès de ses patients et en assure le suivi
- Elle favorise la bonne communication entre les différents secteurs concernés (hospitalier, ambulatoire, médico-social et social) afin de limiter les ruptures de parcours
- La CTA appuie le médecin traitant et ses partenaires libéraux à l'élaboration du PPS (Plan Personnalisé de Santé) et à son suivi.